

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 11 décembre 2023 à 18 h 45 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4; arriver à 18h48
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général et madame France Dumont, directrice générale adjointe.

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions;**
- 4) Agglomération Cookshire-Eaton**
 - a) Constatation tenue de registre règlement d'emprunt # 341-2023-A;
- 5) Adoption règlements :**
 - a) 318-2023 modification zonage (Zonage-Johnville zone publique);
 - b) 319-2023 - Modification – Lotissement;
 - c) 320-2023 Modification - Zonage (Birchton);
 - d) 322-2023 remplaçant Règlement numéro 284-2021 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton;
- 6) Signature entente SPA de l'Estrie;**
- 7) Prolongation stagiaire;**
- 8) Dépôt au PFFSR – Trottoir Craig et route 251;**
- 9) Comptes à payer**
 - a) Facture Raymond Chabot – Audit 2023;
 - b) Facture Cain Lamarre – Convention collective;
 - c) Offre de services PG Solution – Postes véhiculaires;
 - d) Tarification Cour municipale 2024;
 - e) Facture Les Carrières St-Dominique – Lit de séchage;
- 10) Période de questions.**
- 11) Levée de la séance extraordinaire.**

1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

Le greffier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2023-12-9293

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 avec la modification suivante :

- 9f) Facture Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier Inc.
- 9g) Commande de luminaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Agglomération Cookshire-Eaton

- a) Constatation tenue de registre règlement d'emprunt # 341-2023-A;

Le directeur général, greffier-trésorier dépose le certificat relatif à la tenue de registre pour le règlement d'emprunt 341-2023-A *décrétant un emprunt de 270 000 \$\$ pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes et d'habits de combat des incendies.*

Résolution 2023-12-9294

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 13 novembre 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 341-2023-A décrétant un emprunt

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Adoption règlements :

- a) 318-2023 modification zonage (Zonage-Johnville zone publique);

Résolution 2023-12-9295

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 3 juillet 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition de la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 318-2023 modification zonage (Zonage-Johnville zone publique).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) 319-2023 - Modification – Lotissement;

Résolution 2023-12-9296

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 5 juin 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 319-2023 modification – Lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) 320-2023 Modification - Zonage (Birchton);

Résolution 2023-12-9297

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 août 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition de la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 320-2023 Modification - Zonage (Birchton).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) 322-2023 remplaçant Règlement numéro 284-2021 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton;

Résolution 2023-12-9298

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 août 2023 et qu'un projet de règlement fut déposé à cette même date;

Sur la proposition du conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 322-2023 remplaçant Règlement numéro 284-2021 concernant la construction dans la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Signature entente SPA de l'Estrie;**

Résolution 2023-12-9299

CONSIDÉRANT que l'entente avec SPA de l'Estrie prend fin le 31 décembre 2023;

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'accepter l'offre de la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPA), concernant la protection et le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton et d'autoriser monsieur Mario Gendron, maire et monsieur Martin Tremblay, directeur général à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Prolongation stagiaire;**

Résolution 2023-12-9300

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de prolonger le contrat de Julien-Pierre Dorion pour une durée supplémentaire de trois (3) mois, la présente résolution modifiant ainsi les résolutions 2023-05-8926, 2023-05-7860, 2023-06-9023 et 2023-10-9172

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Dépôt au PFFSR – Trottoirs rue Craig Sud (route 253), route 251 et afficheurs de vitesse;

Résolution 2023-12-9301

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 327 323 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 261 858 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Roger Thibault , appuyée par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière; confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; certifie que René Lavigne est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Comptes à payer

a) Facture Raymond Chabot – Audit 2023;

Résolution 2023-12-9302

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 2784032-1 de Raymond Chabot Grant Thornton – Mission Audit 2023 datée du 6 décembre 2023 au montant total de 5 173.87 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Facture Cain Lamarre – Convention collective;

Résolution 2023-12-9303

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 70-0000027037 de Cain Lamarre – Renouvellement de convention collective datée du 30 novembre 2023 au montant total de 7 810.23 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Offre de services PG Solution – Postes véhiculaires;

Résolution 2023-12-9304

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'offre de service de PG Solution pour l'ajout de poste véhiculaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Tarification Cour municipale 2024;

Le directeur général dépose la nouvelle tarification de la cour municipale d'East Angus et le Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton demande d'avoir plus de précision sur l'augmentation proposée et le détail des heures de la greffière.

- e) Facture Les Carrières St-Dominique – Lit de séchage;

Résolution 2023-12-9305

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 391683 de Les Carrières St-Dominique datée du 25 novembre 2023 au montant total de 7 243.43 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Facture Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier Inc

Résolution 2023-12-9306

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 5417 de Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier Inc datée du 7 décembre 2023 au montant total de 14 815.96 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- G) Luminaires – Éclairage de rue

Résolution 2023-12-9307

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics de procéder à la commande des luminaires – éclairage de rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Période de questions.

Aucune.

11) Levée de la séance extraordinaire.

Résolution 2023-12-9308

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier